

PERISCOLAIRE

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE INSCRIPTIONS 2015-2016

Par délibération en date du 17 juin 2015, la commune a décidé de reprendre le service périscolaire dans sa globalité à partir du 1^{er} septembre 2015.

Les horaires des rythmes de l'enfant sont les suivants :

○ Période scolaire

	7h00 8h30	8h30 11h45	11h45 13h45	13h45 15h45	15h45 16h30	16h30 18h30
Lundi						
Mardi						
Mercredi		11h30	11h30 13h30	13h30 18h30		
Jeudi						
Vendredi						
Samedi				14h 18h		

Légende :

	Accueil périscolaire (garderie) : commune ou temps famille
	Temps péri-éducatif 45mn/jour soit 3h/semaine : commune ou temps famille
	Temps restauration : commune ou temps famille
	Temps scolaire 24h/semaine
	Accueil Jeunes: commune ou temps famille

○ Période de vacances

Plusieurs centres de loisirs sont organisés au cours de l'année :

- Automne : 1 semaine,
- Hiver : 1 semaine,
- Printemps : 1 semaine,
- Juillet : 4 semaines,
- Août : 2 semaines.

Les centres de loisirs sont ouverts de 7h30 à 18h00.

Pour ce faire, **LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS** périscolaires 2015-2016 pour les services suivants :

- garderie,
- restauration,
- activités péri-éducatives,
- mercredi récréatif,
- centre de loisirs sans hébergement (centre aéré),

sont à disposition des familles sur les sites ci-dessous :

- **MAIRIE**
64 rue Clemenceau
03.83.24.90.18
- Espace Multi Accueil dénommé :
MAISON DES ENFANTS Jean-Marie LACRESSE
3 rue Clemenceau
03.83.24.99.83

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire 2015-2016 des enfants, il est impératif de déposer ce dossier d'inscription dûment complété,

EN MAIRIE, avant le 29 juin 2015.

Bien à vous,

**Le Maire,
Jean-Jacques MAXANT**